Communiqué de presse
Paris, le 9 février 2014

La Base INIES présente les chiffres clés 2014 et annonce la mise à disposition de premières déclarations environnementales des équipements

A l'occasion d'une manifestation réunissant ses utilisateurs (industriels, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages, éditeurs de logiciel), la Base INIES, base de données des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages, a présenté ses chiffres clés 2014 :

- ***1544 FDES, couvrant plus de 27 000 références commerciales, répertoriées dans la base INIES au 31/12/2014 ;***
- ***Une forte dynamique de croissance, + 30% par rapport à 2013 ;***
- ***27% des FDES sont vérifiées par tierce partie indépendante ;***
- ***15 vérificateurs habilités intégrés au programme de vérification d'INIES ;***
- ***Près de 68 000 visiteurs ayant consulté gratuitement ces données centralisées sur la base INIES et mises à disposition par les fabricants.***

En association à ce bilan, la base INIES a également rendu publique sa connexion effective avec la base de données du programme PEP ecopassport® qui va lui permettre de s'enrichir très rapidement des données environnementales numérisées des équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés au bâtiment (1 500 PEP sont attendus).

A propos de la base INIES…

Gérée de façon participative par les acteurs de la construction dont les Pouvoirs Publics, INIES est la base française de référence des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment. Résultat de dix années de développement, elle constitue un outil opérationnel et indispensable pour généraliser l'éco-conception des bâtiments. INIES est régie par un protocole multipartite. Ce dernier définit les règles de gouvernance de la base : un **conseil de surveillance** veille à la pertinence, l'éthique et à la déontologie des informations présentées et un **comité technique** s'applique à rendre l'information disponible la plus claire et la plus homogène possible sur la base des normes de référence établies dans le cadre de la commission de normalisation AFNOR P01E " Développement durable dans la construction ". Depuis 2011, **l'Association HQE,** association reconnue d'utilité publique, **assure le rôle de propriétaire – gestionnaire.**

Pour aller plus loin : www.inies.fr

*Les protocolaires 2013 – 2017 :

ADEME, AFNOR, AIMCC, Association HQE, Association QUALITEL, CAPEB, CINOV, CSTB, FFB, FIEEC, Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ministère des affaires sociales et de la santé, UNTEC, USH.

CONTACT PRESSE : **Agence Le Bonheur est dans la Com'** – Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi
launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com – 01 43 83 53 32